

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 15 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 11

Echange de Courriers entre : MM. BODIN – DENIAU - RAMBAUD

TIRAGE AU SORT DES COUPES DU FOOT A EFFECTIF REDUIT

Tirages effectués le 15 FEVRIER à CERIZAY lors du module U13

Par MM. : AYROLES Y. (US PEXINOISE) - BOSSELIN G. – MOFREITA C. - PEREIRA C. - GUICHETEAU L. (COC) – CAILLE T. (MAUZE S/ LE M.) — MARQUIS P.Y. (BEAUPREAU) – MERCERON A. (THOUARS) - RENOUX V. (FCVV) – PAQUEREAU T. – BABIN. A (SCAL-MC).

En présence de MM. J.M LAVILLE – L. GLOMBARD

COUPE DEPARTEMENTALE U13

Tour n° 2

PARTHENAY VIENNAY / BRESSUIRE TERVES 3 A jouer le 26/02.

Après accord entre les clubs, possibilité de jouer un mercredi et ce, au plus tard le 23/03.

½ FINALE – 02 AVRIL

Match 1 ECHIRE ST GELAIS / AVENIR 79

Match 2 GJ PAYS MAULEONAI / PARTHENAY V. 1 ou BRESSUIRE TERVES 3.

CHALLENGE DEPARTEMENTAL U13 – ½ FINALE DU 02 AVRIL

Match 1 AUTIZE OREE 2 / CHAMPDEPAMPLIE

Match 2 CHICHE / FC PAYS ARGENTONNAIS 2

COUPE U15 A 7 – SAMEDI 07 MAI (LIEU A DEFINIR)

Poule A BRESSUIRE 3 / PARTHENAY V 3 / FCPA-ESSC 2

Poule B LE TALLUD SUD GATINE 2 / GJ CŒUR DE BOCAGE 2 / GJ CERIZAY INTERBOCAGE 3

Poule C GATIFOOT 3 / LA CRECHE STE NOMAYE-ROMANS GJ 2 / VERGENT-LOUZY –ENE 2

Poule D GJ SUD DEUX-SEVRES 2 / NIORT ST LIGUAIRE 2 / ECHIRE ST GELAIS 2

½ FINALE **Vainqueur A / Vainqueur D** **Vainqueur B / Vainqueur C**

COMMISSION DES JEUNES

REUNION DU 15 FEVRIER 2022

PROCES VERBAL N° 11

COUPE DE L'ANGELIQUE U13 – ½ FINALE

Match 1 du 12/02/22 AUTIZE OREE / BRESSUIRE FC (score : 1 – 3)

Match 2 BEAUVOIR / NIORT CHAMOIS, à jouer le 26/02/22.

Après accord entre les clubs, possibilité de jouer un mercredi et ce, au plus tard le 23/03.

FESTIVAL U13 - FINALE DEPARTEMENTALE A CERIZAY le 02 AVRIL

Participants : AUTIZE OREE 1 - BEAUVOIR 1 - BRESSUIRE 1 et 2 - CERIZAY INTER-BOCAGE 1 – CHAURAY 1 – FC BOUTONNAIS 1 - FC3C - GATIFOOT 1 - HVS 1 - MONCOUTANT 1 - NIORT CHAMOIS 1 et 2 - NIORT ST FLORENT 1 et 2 - THOUARS 1

CHAMPIONNATS – RAPPEL DU REGLEMENT

Référence : lettre d'information du 22/11/2021.

Si votre équipe n'est pas relégable règlementairement, mais se trouve en difficulté au niveau qui est le sien en 1ère phase : Alors, si vous le souhaitez, vous pouvez faire une demande pour évoluer au niveau inférieur, et ce, avant le 15 DECEMBRE. **Cependant, et dans ce cas de figure, votre équipe ne pourra pas prétendre disputer la phase finale.**

Le Secrétaire
Jean-Paul DENIAU